

JUSTICE**Formation des détenus**

La Fédération Wallonie-Bruxelles et le gouvernement wallon ont décidé d'injecter respectivement 240.000 euros et 1,085 million d'euros supplémentaires dans différentes mesures relatives à des formations qui seront dispensées aux détenus en prison et à leur sortie de prison dès 2017. Ces formations toucheront notamment l'accompagnement de projets, l'alphabétisation, les filières bureautiques, la manutention, la cuisine ou encore les caristes. Elles visent les personnes en liberté conditionnelle, en détention limitée, sous bracelet électronique ou incarcérées. 85.000 heures de formation supplémentaires seront données en plus des 40.000 heures existantes. (b)